

## SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de l'Arrondissement de Beauport, tenue le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 à 13 heures, au Centre de loisirs Monseigneur-De Laval, 35, avenue du Couvent, Québec.

Sont présents:      Monsieur Stevens Mélançon, conseiller du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial et président d'arrondissement  
Monsieur Jean-François Gosselin, conseiller du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux  
Madame Isabelle Roy, conseillère du district électoral de Robert-Giffard

Sont également présents:      Madame Andrée-Anne Turcotte, assistante-greffière d'arrondissement

Le président de l'arrondissement constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

### **CA5-2022-0103**      **Adoption de l'ordre du jour**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, appuyée par madame la conseillère Isabelle Roy, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

### **Période de questions des citoyens portant sur les points inscrits à l'ordre du jour**

---

Une période de questions portant uniquement sur les points inscrits à l'ordre du jour, d'une durée maximale de quinze minutes, est tenue à l'intention des citoyens présents et pour les questions reçues par courriel.

### **Propositions**

---

### **Loisirs, sports et vie communautaire**

---

### **CA5-2022-0104**      **Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec (Arrondissement de**

**Beauport) et *Le Pivot* afin de fixer les obligations et les engagements entre les parties dans le cadre de la planification, l'organisation et la réalisation du Programme Vacances-Été (PVE) 2022 - LS2022-096**

---

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu :

- 1° D'autoriser la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec (Arrondissement de Beauport) et *Le Pivot*, afin de fixer les obligations et les engagements entre les parties dans le cadre de la planification, l'organisation et la réalisation du Programme Vacances-Été 2022;
- 2° D'autoriser le versement de la subvention selon les modalités de versement inscrites au projet d'entente mentionné à l'alinéa précédent.

Adoptée à l'unanimité

**Clôture**

---

Conformément aux dispositions de l'article 39 du *Règlement intérieur du conseil d'Arrondissement de Beauport sur la régie interne et la procédure d'assemblée*, R.C.A.5V.Q. 1, le président de l'arrondissement déclare la séance close à 13 h 02, puisque le conseil a disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour.

Andrée-Anne Turcotte  
Assistante-greffière  
d'arrondissement

Stevens Mélançon  
Président de  
l'arrondissement